



**INAUGURATION
RÉSEAU DE CHALEUR**



ÉDITO

Malgré les conditions particulières liées au confinement et à la présence d'une seule « liste », vous avez été nombreux à vous déplacer pour nous renouveler votre confiance. Je tiens particulièrement à vous en remercier.

L'année 2019 aura été marquée par la construction de la chaudière bois et du réseau de chaleur, concrétisant notre volonté d'œuvrer en faveur du développement durable.

Quasiment depuis notre élection, nous avons été confrontés à la pandémie et à son lot de contraintes, d'incertitudes et de drames. Malgré cela, nous avons pu terminer le PLU, le livret de l'Atlas de la Biodiversité Communale, retenir l'architecte pour la requalification de la Maison de la Vallée et commencer à étudier concrètement divers projets. Dans ce contexte d'instabilité et d'absence de visibilité, notre personnel a dû s'adapter en permanence pour assurer les services et maintenir les activités. Nous pouvons les en remercier.

Fait marquant, nous avons accueilli les étudiants de l'école du paysage de Versailles, et notre Ministre de l'Environnement. Par ailleurs, cette année 2020 aura été marquée par le décès de plusieurs personnalités de notre commune, dont notre ancien maire.

Vous trouverez dans ce bulletin bien plus de détails de nos actions et de la vie municipale de ces deux dernières années.

Enfin, je voudrais profiter de cette tribune pour rendre hommage aux professionnels de santé, aux commerçantes et commerçants, aux associations, et de manière générale aux personnes particulièrement touchées par ces mesures successives qui entravent nos libertés, avec une pensée particulière pour le personnel et les résidents de l'EPHAD de Bonnedonne, sous tension depuis bientôt un an.

Avant de vous laisser lire le bulletin, particulièrement riche d'informations, tous les membres du conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une agréable et très heureuse année 2021.

Rodolphe PAPET
Maire de Saint-Jean-Saint-Nicolas



SOMMAIRE

Édito	01
L'équipe municipale	02
Finances	04
Urbanisme	06
État civil	08
Travaux réalisés 2019 & 2020	09
Travaux en cours	13
Projets à venir	14
Projets en cours	18
Vie locale & Commerçants	19
Vie locale & Associations	21
Culture & Animations	28
Infos pratiques	32

✧✧✧ L'équipe municipale

> Une équipe renouvelée pour un avenir dynamique et partagée

Les quinze élus dont vous retrouverez les noms et les visages ci-dessous se sont engagés pour les six années à venir pour continuer à dynamiser la commune en poursuivant les projets déjà en cours et accompagner les citoyens vers plus de participation aux divers projets qui seront engagés lors de ce mandat.

De nombreux projets leur tiennent à cœur, notamment les cheminements doux reliant les hameaux, le projet d'habitat intergénérationnel, l'aménagement du parking de la communauté de communes, l'idée de halles, la poursuite de l'amélioration du cadre scolaire, la couverture de la patinoire...

Cette liste pourra s'enrichir de nouveaux projets portés par les habitants.



Rodolphe PAPET
Le Maire



Josiane ARNOUX
1^{er} adjoint



Michel PRÉTI
2^e adjoint



Monique JANIK-MARENC
3^e adjoint



Marc DABAT
4^e adjoint



Déborah BELIN
Conseillère



Thierry BAUD
Conseiller



Anne-Marie MARLETTA
Conseillère



Daniel AUBERT
Conseiller



Éloïse RIBAIL-MOSCA
Conseillère



Claude GUET
Conseiller



Isabelle DE COLOMBEL
Conseillère



Claude ALLAIRE
Conseiller



Caroline DANGEL
Conseillère



Jérémy VINCENT
Conseiller



✧ Le maire entouré de son équipe

> Les commissions municipales

Adjoints	Commissions	Détail des commissions	Conseillers
Josiane Arnoux	Administration générale	Budget, marché public, bulletin municipal, information au public.	Claude Allaire, Caroline Dangel, Isabelle de Colombel, Thierry Baud.
	Éducation, école	École, relations Lycée Poutrain.	Claude Guet, Thierry Baud, Éloïse Ribail-Mosca.
	Participation citoyenne	Communications et information, liens entre les hameaux.	Monique Janik-Marenc, Caroline Dangel, Thierry Baud.
	Pilotage "Rue de la Tournée"		Marc-André Dabat, Déborah Belin, Caroline Dangel, Isabelle de Colombel, Claude Allaire, Anne-Marie Marletta.
Marc-André Dabat	Aménagement, travaux Service technique	Accessibilité, voirie, bâtiments communaux (appartements et salles), patrimoine communal (gestion des cimetières...), eau, assainissement, PLU, éclairage public.	Claude Allaire, Déborah Belin, Daniel Aubert, Isabelle de Colombel, Josiane Arnoux, Jérémy Vincent.
	Transition écologique	Énergies renouvelables, isolation, environnement.	Claude Guet, Daniel Aubert, Déborah Belin, Thierry Baud, Claude Allaire.
	Pilotage "Maison de la vallée"		Josiane Arnoux, Michel Prédi, Daniel Aubert, Déborah Belin.
	Pilotage "Atelier communal"		Daniel Aubert, Jérémy Vincent, Déborah Belin, Claude Allaire.
Monique Janik Marenc	Vie sociale et Animation locale	Action sociale, familles, personnes âgées, associations (relation et information), cérémonies, et accueil des nouveaux arrivants. Relations avec les commerçants et artisans. Relations EPHAD. Fleurissement et propreté de la commune. Marché hebdomadaire. Jardins communaux.	Michel Prédi, Anne-Marie Marletta, Éloïse Ribail-Mosca, Daniel Aubert, Claude Allaire, Caroline Dangel, Josiane Arnoux.
Michel Prédi	Tourisme Économie locale et Culture	Équipements culturels (médiathèque, salles communales). Équipements sportifs et d'accueils (aires de pique-nique, de camping cars, parc du Châtelard, patinoire). Agriculture, forêts. Relations OTI. Accompagnement des festivals et animations (marché producteurs, de Noël...).	Monique Janik-Marenc, Josiane Arnoux, Isabelle de Colombel, Claude Allaire, Caroline Dangel, Jérémy Vincent, Thierry Baud, Daniel Aubert.
	Pilotage aménagement parc du Châtelard		Josiane Arnoux, Marc-André Dabat, Thierry Baud, Isabelle de Colombel.
	Pilotage parking relais et cheminements piétons, voie douce		Josiane Arnoux, Marc-André, Claude Allaire, Déborah Belin.

➤ Comptes administratifs 2019

Le compte administratif fait état des dépenses et des recettes réalisées en 2019.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 392 003 €	1 776 692 €
INVESTISSEMENT	1 404 541 €	1 450 326 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES	TOTAL
FONCTIONNEMENT	262 297 €	272 998 €	10 701 €
INVESTISSEMENT	191 515 €	173 305 €	- 18 210 €
		REPORT 2018	216 757 €
		RÉSULTAT 2019	209 248 €

Les résultats positifs des deux comptes administratifs ont été reportés sur les exercices 2020.

Les investissements pour les travaux d'eau et d'assainissement ne sont subventionnés qu'à hauteur de 80 %, les 20 % restants restent à la charge de la commune dont les recettes ne suffisent pas à couvrir la totalité.

➤ Budget prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel sert à prévoir la répartition des dépenses et des recettes sur l'année à venir.

Le virement depuis la section de fonctionnement représente le montant des économies réalisées sur le budget de fonctionnement qui va permettre à la commune d'autofinancer des projets d'investissements.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 : FONCTIONNEMENT

RECETTES		DÉPENSES	
Report 2019	552 020 €		
Produits	264 860 €	Charges à caractère général	770 500 €
Dotations et participations	549 500 €	Charges de personnel	702 800 €
		Autres charges de gestion courante	97 800 €
		Charges financières	11 600 €
Impôts et taxes	726 050 €	Compensation de taxe	55 954 €
		Virement vers investissement	450 720 €
		Dotation aux amortissement et provisions	3 056 €
TOTAL	2 092 430 €	TOTAL	2 092 430 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 : INVESTISSEMENT

RECETTES		DÉPENSES	
Virement depuis le fonctionnement	450 720 €	Report 2019	375 997 €
Subventions accordées	408 596 €	Immobilisations	973 238 €
FCTVA	35 600 €	Remboursement d'emprunt	77 000 €
Taxe aménagement	20 000 €		
Excédent de fonctionnement	508 263 €		
Dotations aux amortissements et provisions	3 056 €		
TOTAL	1 426 235 €	TOTAL	1 426 235 €

➤ Budget eau & assainissement 2020

Le budget de l'eau et de l'assainissement est différent du budget principal de la commune car il s'agit d'un service public industriel et commercial.

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT 2020 : FONCTIONNEMENT

RECETTES		DÉPENSES	
Résultat reporté	94 272 €	Charges à caractère général	204 900 €
Produits	241 900 €	Charges de personnel	42 700 €
Amortissement des subventions	32 799 €	Autres charges gestion courante	2 500 €
		Charges financières	15 100 €
		Charges exceptionnelles	14 500 €
		Virement vers investissement	15 997 €
		Dotations amortissement et provisions	73 274 €
TOTAL	368 971 €	TOTAL	368 971 €

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT 2020 : INVESTISSEMENT

RECETTES		DÉPENSES	
Résultat reporté	114 975 €		
Virement depuis fonctionnement	15 997 €		
Dotation amortissements et provisions	73 274 €	Immobilisations	395 005 €
Subventions accordées	265 558 €	Subvention SPANC	32 799 €
Emprunts	0 €	Emprunt	42 000 €
TOTAL	469 804 €	TOTAL	469 804 €

➤ Les subventions aux associations

La commune a réceptionné divers dossiers de demande de subvention de la part d'associations afin de les aider dans leur fonctionnement. Les subventions accordées s'élevaient à 9 150 € en 2019 et à 9 020 € en 2020.

Dans ce contexte exceptionnel de crise sanitaire, la commune a dû annuler la réservation du chapiteau et de la régie de l'Écho des Mots. Toutefois, le Conseil Municipal a décidé de soutenir le collectif Acousmie pour l'accompagner durant cette période et l'aider à faire face notamment à ses charges en lui versant la somme de 900 €.

Par ailleurs, en soutien aux communes sinistrées suite au passage de la tempête Alex, le Conseil Municipal a décidé de verser 570 € soit 0,50 € par habitant à l'Association départementale des Maires des Alpes Maritimes chargée de la collecte et de la redistribution.

D'autre part, la Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar globalise les subventions relevant de son champ de compétence (associations sportives et celles liées à la petite enfance). Notre commune a reversé 7 868 € (soit 7 € par habitant) en 2019 et 8 550 € (soit 7,50 € par habitant) en 2020.

Le Conseil Municipal a fait le choix de ne pas verser de subventions aux associations nationales mais de privilégier les associations de portée locale.

SUBVENTIONS COMMUNALES ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2019 ET 2020

	2019	2020		2019	2020
A.S.C.R.	3 000 €	3 000 €	Secours Populaire	150 €	-
Musée du Moulin et École d'Autrefois	3 500 €	3 500 €	Croix Rouge Française	400 €	-
Chemins de Traverse	400 €	500 €	Asso Française des Scléroses en Plaques	50 €	Dossier incomplet
Club Frustelle des Aînés	350 €	400 €	Groupe Secours Catastrophes	100 €	-
Bien Chez Soi	100 €	150 €	Ligue contre le cancer	100 €	Dossier incomplet
Donneurs de sang bénévoles du Champsaur-Valgaudemar	150 €	150 €	Asso Départementale des Maires des Alpes Maritimes	-	570 €
Secours Catholique	150 €	-	Acousmie	-	900 €

➤ Fiscalité

Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation est définitivement supprimée en 2020. Elle sera définitivement supprimée en 2023. Toutefois, la commune reçoit une compensation en contrepartie, de la part de l'État. En 2018, la Commune avait choisi de diminuer les taux des 4 taxes. Depuis, ces taux sont restés identiques.

	TAUX COMMUNAUX 2019	TAUX COMMUNAUX 2020	TAUX NATIONAUX MOYENS
Taxe d'habitation	13,18	13,18	?
Taxe foncière / bâti	23,79	23,79	21,59
Taxe foncière / non bâti	83,78	83,78	49,72
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	21,15	21,15	26,45



Urbanisme

➤ Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La délibération du 30 août 2016 avait lancé l'élaboration du PLU qui allait succéder au précédent arrêté en 2011. Cette délibération définissait les objectifs retenus et les modalités mises en œuvre.

Le 7 septembre 2019, le conseil municipal arrête le PLU.

Le 16 janvier 2020, l'enquête publique était décidée après le choix du commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Marseille. Celle-ci s'est tenue du 3 février au 6 mars 2020.

Après plusieurs semaines consacrées à l'étude du PLU et diverses rencontres avec les citoyens qui le souhaitent, le commissaire a rendu son rapport qui proposait aux élus de prendre en compte quelques modifications possibles.

Au regard de l'avis des personnes publiques associées, des services de l'État ou des chambres consulaires et des conclusions du commissaire, les nouveaux élus ont approuvé ce PLU le 21 juillet 2020.

Ce PLU est en ligne sur le site de la mairie ou consultable en mairie.

➤ Demandes d'urbanisme

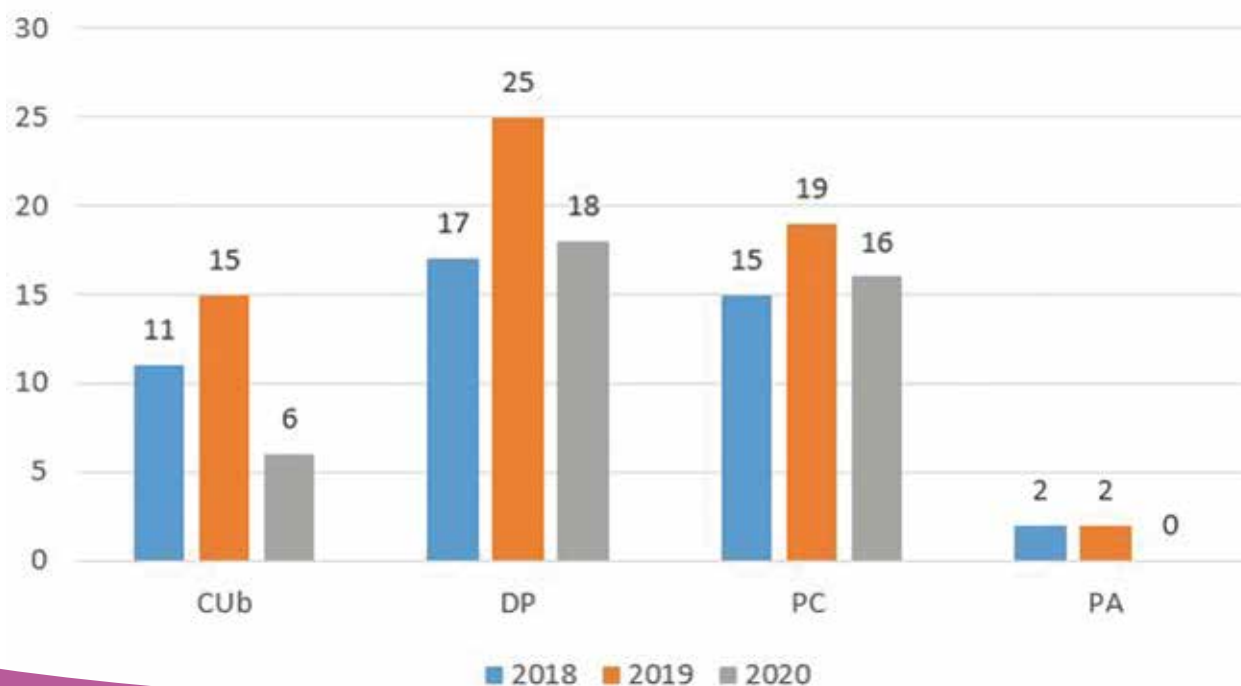
RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D'URBANISME 2019

CU b Certificat d'urbanisme	15	Transformation habitat existant Maison individuelle Division foncière
DP Déclaration préalable	25	Transformation habitat existant Agrandissement Division parcellaire
PC Permis de construire	19	Maison individuelle Agrandissement Hangar agricole Modification bâtiment
PA Permis d'aménager	2	Lotissement

RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D'URBANISME 2020

CU b Certificat d'urbanisme	4	Transformation habitat existant Maison individuelle Division foncière
DP Déclaration préalable	12	Transformation habitat existant Agrandissement Division parcellaire
PC Permis de construire	7	Maison individuelle Agrandissement Hangar agricole Modification bâtiment
PA Permis d'aménager	0	Lotissement

DEMANDES D'URBANISME



BILAN DE L'ÉTAT CIVIL 2019

Naissances	10
Mariages	2
PACS	2
Décès	20 dont 12 personnes nées ou domiciliées sur la commune

BILAN DE L'ÉTAT CIVIL 2020

Naissances	3
Mariages	3
PACS	0
Décès	22 dont 13 personnes nées ou domiciliées sur la commune

> Ils nous ont quittés



✿ CHRISTIAN SAUVEBOIS

Christian Sauvebois est décédé d'un accident le mardi 13 août 2019. Il s'était retiré pour sa retraite avec son épouse, Mireille, à Saint-Jean-Saint-Nicolas, à Plein Soleil, après une carrière bien remplie à Marseille.

En 2008, il s'est investi dans l'association de pêche « la Truite du Haut Champsaur ». Lors de la fête annuelle de la pêche, les enfants pouvaient bénéficier de ses conseils précieux. Il a organisé des après-midis découverte des milieux aquatiques avec les enfants du centre de loisirs.

En 2014, Christian s'est engagé, pour les élections municipales sur la liste de Josiane Arnoux. Élu, l'équipe municipale a pu compter sur son engagement sans faille.



✿ MICHEL BONNET

Le 17 septembre 2020, nombreux étaient les habitants de la commune et d'ailleurs venus accompagner Michel Bonnet décédé brutalement. C'était un homme dévoué, un homme de caractère, de conviction. Tout jeune, il est parti 28 mois en Al-

gérie comme nombre des hommes de cette génération. Comme son père et ses frères, il s'est engagé en tant que pompier volontaire et bénévole.

Homme de conviction, il a œuvré douze années au sein du conseil municipal. En 1989 aux côtés de Jean-Paul Reynier, pour continuer ensuite avec Jean-Pierre Eyraud, en le secondant comme 1^{er} adjoint.

Passionné par la pêche, il a assuré la présidence de la société de pêche plus de 20 ans. Il était toujours présent aux assemblées générales, aux lâchés de truites, aux corvées.

Cet engagement associatif ne s'est pas limité à ses passions, il a secondé sa femme Mireille à l'association du musée du Moulin.

À travers sa vie professionnelle dans le domaine des travaux publics, son œil était toujours affûté et son intérêt se portait évidemment vers les travaux, l'entretien des bâtiments, la voirie et les questions liées au Drac (les digues, le canal de Gap).

Michel Bonnet a été un élu, impliqué, tenace, rigoureux, soucieux de l'efficacité, du travail bien fait. Il était respecté, écouté.



✿ JEAN-PAUL REYNIER

Jean-Paul Reynier s'est éteint à l'aube de ses 91 ans. Jusqu'au bout, il a été très impliqué dans la vie de sa commune, de sa vallée et de son département.

Commerçant, il avait repris l'affaire de son père « les Caves du Champsaur » et de par cette activité professionnelle, il côtoyait et connaissait

énormément de monde.

Élu au Conseil Général en 1964 jusqu'en 2001 et également élu dès 1965 au conseil municipal de sa commune, il œuvra avec beaucoup de réalisme et d'efficacité dans l'intérêt général.

Il occupa d'abord le poste de premier adjoint dès 1965 puis celui de maire de 1971 à 1995.

Dynamiser son village et sa vallée était son leitmotiv. Ses nombreuses actions et réalisations témoignent de son engagement et de ses réussites.

Les contraintes sanitaires auront empêché un grand nombre de Champsaurins de venir lui rendre un dernier hommage mérité.

✿ Crédit photo :
Planète Champsaur



Travaux réalisés 2019 & 2020

> Le réseau de chaleur

Le lundi 6 janvier 2020, a été inauguré le réseau de chaleur, après une année de travaux.

Albert Moullet président du SYMEnergie 05, Jean-Claude Dou président de L'Association des Communes Forestières COFOR 05 et Nicolas Ferrand technicien d'IT05 (agence ingénierie du Département) aux côtés des élus ont coupé le ruban.

Ce projet d'un montant de 420 000 € HT, subventionné à hauteur de 55 572 € par l'ADEME et de 111 481 € par la région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur était l'aboutissement d'une longue réflexion commencée par une étude en 2007 qui montrait l'intérêt de la mise en place d'un réseau de chaleur alimentant cinq bâtiments (la mairie médiathèque, la perception, le mille club, la maison de la vallée et la maison pluridisciplinaire de santé).

Le SYMEnergie 05 souhaitait voir se développer ces types de projets et aider les communes à concrétiser leur réalisation en devenant maître d'ouvrage en assurant le financement, la construction et l'exploitation du réseau avec la rédaction d'un contrat de maintenance et d'approvisionnement de plaquettes de bois déchiqueté.

L'ensemble des études de faisabilité et d'opportunité lancées en 2017 avec l'aide d'IT05 ont acté la réalisation et la construction du bâtiment comprenant un silo de stockage et des locaux abritant la chaufferie composée de deux chaudières de 1000 KW chacune.



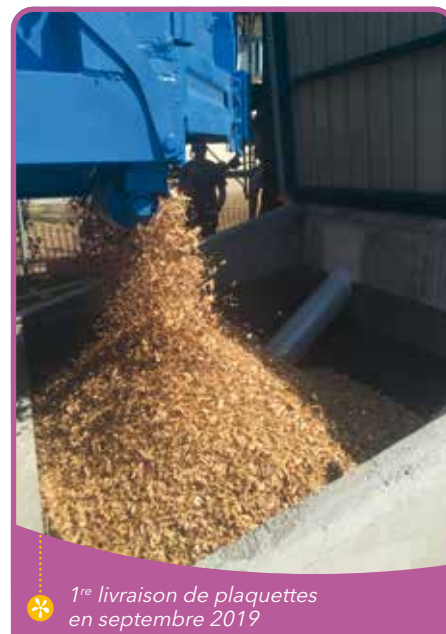
Mise en service en septembre 2020 de la chaufferie

Le réseau de distribution de chaleur a une longueur de 170 m et est constitué de tuyauteries pré-isolées et enterrées. La création de sous-stations équipées de compteurs mesurant la consommation individuelle de chaque bâtiment a fait partie de l'opération.

Le SYMEnergie 05 facture à la commune deux fois par an le coût des calories qui comprend la consommation du combustible (les plaquettes), la maintenance, le remboursement de l'investissement et le provisionnement permettant le renouvellement du matériel.

Une convention lie la commune et le SYMEnergie 05 pour une durée de 20 ans date à laquelle l'installation reviendra à la commune.

Après une année de chauffe, tous les utilisateurs se félicitent de cet équipement.



1^{re} livraison de plaquettes en septembre 2019

> Enfouissement des réseaux secs au quartier du Moulin

Le projet environnemental des réseaux d'électricité, de télécommunication et d'éclairage public programmé normalement au printemps 2019 a pu enfin commencer cet été. L'entreprise ETEC, en raison d'un surcroît de travail en 2019, avait reprogrammé ce chantier au printemps 2020, mais la COVID 19 est passée par là.

L'ensemble des travaux de génie civil est terminé et réceptionné et la date de fin de chantier qui correspond à l'enlèvement des anciens réseaux sera effective après le câblage du nouveau réseau de télécommunication par Orange dans un délai de 2 mois à partir de la réception.

Cet hiver l'éclairage public fonctionnera avec les anciens candélabres. Ces travaux qui permettent d'améliorer l'esthétique des quartiers sont pris en charge à 80 % pour les réseaux d'électricité par le SYME 05 et à 100 % par la commune pour les réseaux de télécommunication et d'éclairage public. Le montant total du projet s'élève à 134 391 euros TTC pour la commune dont 84 157 euros TTC pour l'éclairage public. Les sommes sont importantes mais les linéaires de tranchées et de câbles le sont aussi. Voici quelques chiffres : 102 mètres de tranchées pour le réseau basse tension et 195 mètres pour les 16 candélabres d'éclairage public. Au niveau des câbles : 342 mètres de câbles déployés pour le réseau basse tension et 305 mètres au niveau de l'éclairage public.



Les travaux d'enfouissement des réseaux éclairage public et télécom

➤ Enfouissement à Plein Soleil

Une première tranche de sécurisation qui consiste à la suppression des conducteurs nus du réseau basse tension au niveau de la route départementale avait été demandée et réalisée en 2016 par le SYME 05.

L'année dernière la commune a demandé une nouvelle tranche et celle-ci a été accordée pour l'impasse de Plein Soleil. À cause de la COVID 19, les travaux planifiés au printemps n'ont pu être réalisés et c'est seulement au mois de novembre que le chantier a commencé. La commune participe à hauteur de 29 716€ TTC pour les travaux de l'éclairage public et du réseau de télécommunication. La partie sécurisation est totalement à la charge du SYME 05 pour un montant de 48 800 euros. Les travaux réalisés par l'entreprise Azur Travaux finiront au printemps 2021.

➤ Les travaux à l'école en 2019 et 2020

Durant l'été 2019, des travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise Spinnelli de Gap pendant les congés d'été. Les contraintes temps sont importantes puisque les locaux doivent être libérés fin juillet pour être remis en état, avant la rentrée. Les enseignantes avaient donné leurs choix de couleurs assez vives qui conviennent fort bien dans une école. Deux classes élémentaires ont été équipées de vidéoprojecteurs afin de permettre un enseignement plus adapté aux méthodes en vigueur.

Des travaux dans les sanitaires des maternelles ont permis de gagner de l'espace pour les circulations des enfants.

Le service technique a œuvré comme chaque été pour remettre en état ce qui était nécessaire de l'être ou fabriquer de manière très ingénieuse des petits meubles, des cloisons séparatives...

Au cours du mois de juillet 2020, c'est l'entreprise Lagoutte qui est intervenue pour peindre la classe des CP, le couloir et installer des faux-plafonds qui offrent une meilleure insonorisation et permettent la mise en place d'un éclairage intégré.

D'autre part, l'appartement de l'étage de l'école qui était auparavant loué, s'est libéré et a été mis à disposition de l'équipe enseignante pour diverses réunions et l'intervention de personnel spécialisé (RASED) pour les enfants qui en ont besoin. Des travaux sont en cours afin d'agrandir une salle à proximité du bureau de la directrice.

Divers achats d'équipements ont été effectués au cours de ces deux années à savoir un lave-linge d'un montant de 435 € et un sèche-linge coûtant 487 €, des téléphones pour remplacer ceux défectueux, deux bacs à sable, des vélos etc.

Par ailleurs, les frais de fonctionnement s'élèvent à 120 398 € pour l'année scolaire 2019/2020. C'est un montant assez constant chaque année qui est consultable sur les délibérations dédiées. Ce montant ne comprend pas les achats consignés en investissement comme les vélos, machines à laver...

Les frais de fonctionnement de la cantine comme ceux du fonctionnement sont répartis entre les communes au regard du nombre d'enfants solarisés.

Il est à noter que les effectifs sont relativement stables depuis plusieurs années et que l'école a dû s'adapter aux contraintes sanitaires en vigueur.



✿ Le couloir de l'école a été repeint

➤ Changement de la chaudière au fioul de l'École d'Autrefois



À la suite des travaux du réseau de chaleur, la chaudière de la perception changée en 2009 a été stockée pendant l'été 2019. Elle a trouvé une nouvelle place à l'École d'Autrefois, à St-Jean, afin de chauffer l'appartement communal et la salle de classe. Quatre élèves de la classe de Terminale TISEC (Installateur des Systèmes Énergétiques et Climatiques) du lycée professionnel Poutrain ont pu, grâce à ce projet à grande échelle, étudier et réaliser le changement de la chaudière. La proximité immédiate du local technique de l'École d'Autrefois avec le lycée a permis, régulièrement, un travail en autonomie des élèves sous la vigilance de leur enseignant, Alexandre Senise. La date butoir pour la remise en service avait été fixée à la veille des vacances de Toussaint 2019, et cette date a bien été respectée.

✿ Installation de la chaudière à Saint-Jean

> Le banc de Pinarien

Les habitants du village de Chabottones souhaitaient l'installation d'un banc sur le chemin de Pinarien souvent emprunté lors de promenades des uns et des autres. Faire une pause est parfois nécessaire ! Le personnel des services techniques a transporté un banc disponible et c'est Michel Mosca, aidé de son petit-fils Gaétan qui l'a mis en place cet automne. Un petit enrochement, au pied a été nécessaire afin de le stabiliser.

Tout un chacun pourra venir s'y asseoir dans ce bel endroit et prendre le temps d'observer notre belle vallée.



✿ Le banc de Pinarien

> Entretien de la voirie communale



✿ Aire de retournement aux Arieys

Avec l'aide d'un technicien de la maison technique de Saint-Bonnet, un programme d'entretien de la voirie communale a été établi.

En 2019, ce sont les routes de Montorcier, du Frêne et des Ricous qui ont été rénovées pour un montant de 66 710 € HT par l'entreprise Routière du Midi.

En 2020, les routes du Fonteniou et de Clot Davin ont bénéficié à leur tour d'une remise à neuf par la Routière du Midi, entreprise la mieux disant pour un coût de 93 693 € HT.

Ces attributions se font dans le cadre d'un marché public et ces travaux peuvent bénéficier de l'aide financière du Département grâce à l'enveloppe voirie attribuée à chaque élu départemental.

Les travaux dans le hameau des Arieys se sont terminés en 2019, avec la création d'un parking qui sert de zone de retournement pour le chasse-neige et de stockage de la neige et la réfection de l'impasse des Arieys.

> Entretien de la voirie rurale

Cet été, le chemin dit de « Champ Ferrand » situé au-dessus du hameau de Chabottones a été restauré sur 400 mètres par la technique dite « **scarification/broyage/compactage** », déjà employée à Costebelle et à la Coche. Cette technique permet d'utiliser les matériaux existants et ainsi d'éviter le transport en camion. De plus, un fossé a été curé sur 170 mètres. L'entreprise Routière du Midi a réalisé les travaux début septembre pour un montant de 8 213,15 € HT.



✿ Le chemin de Champ Ferrand

> Des travaux sur la voirie départementale

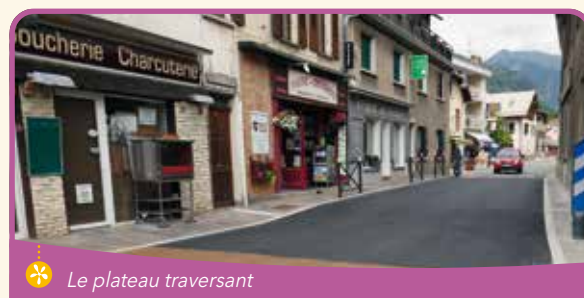
Dans le cadre de l'aménagement de la traversée de Pont-du-Fossé, la commune avait implanté trois ralentisseurs, de type plateau traversant, avec l'accord du Département gestionnaire de la voirie.

Deux des trois conviennent, mais le troisième celui du passage étroit était trop haut par rapport aux nouvelles recommandations du CERTU (Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme). De plus, la chaussée s'était affaissée avec le poids des engins lourds accentuant les désagréments liés à cet ouvrage.

Profitant du passage du Tour de France, la mairie a conventionné avec le Département pour solutionner ce problème et se répartir le coût des travaux d'abaissement de ce passage.



✿ Le plateau traversant



✿ Le plateau traversant

➤ La dénomination des voies

La numérotation des habitations s'est terminée durant l'automne 2018, il reste encore quelques plaques en mairie.

Toutes les voies n'avaient pas encore leur plaque avec leur nom. C'est chose faite.

Pensez à actualiser votre adresse auprès des services fiscaux et autres. Si vous avez besoin d'une attestation, venez en mairie, elle vous sera délivrée.



✿ Panneaux indicateurs des rues



✿ Plaques des noms des rues

➤ Acquisition chemin du Centre de secours

Le centre de secours de Saint-Jean-Saint-Nicolas doit être rénové et agrandi pour répondre aux nouveaux besoins (vestiaire pour les pompiers bénévoles féminines, sanitaires et douches) et à l'acquisition de camions qui ont des dimensions inadaptées aux garages actuels.

Pour envisager ces nouveaux fonctionnements, un accès par une voie privée doit être créé. Il convenait d'ac-

quérir cette voie pour la rendre publique. Des démarches auprès de la propriétaire avaient été entreprises depuis plusieurs mois, elles ont abouti et l'acquisition a pu se faire. La parcelle DE 443 d'une contenance de 671 m² a été achetée à 20 € du m².

Les travaux de compétence intercommunale devraient commencer courant 2021 voir 2022.

➤ Extinction de l'éclairage public

La dernière délibération du conseil municipal sur l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune en date du 18 septembre 2013 stipulait la coupure de 23h à 5h pour les différents hameaux et de 23h30 à 5h pour la traversée du bourg centre de Pont-du-fossé. Les mois de juillet et août, la coupure sur le bourg centre de Pont-du-Fossé commence à 24 h.

Ce fonctionnement nous a permis d'économiser 30 % de consommation électrique ce qui représentait les premières années 3 000 euros / an. Actuellement la consommation d'électricité est moins importante, car au fur et à mesure des changements de lampes grillées par des lampes à technologie LED moins énergivores la facture électrique baisse. La réduction de la durée de fonctionnement de l'éclairage public nous permet aussi un changement deux fois moins important des lampes, sauf cas exceptionnel où les candélabres sont mis à rude épreuve au niveau des influences externes. Les enjeux financiers sont importants, mais à la réduction de fonctionnement de l'éclairage public vient aussi s'ajouter la réduction de la pollution lumineuse et la protection du patrimoine naturel. En effet, l'éclairage artificiel, en modifiant le cycle naturel de la lumière et de l'obscurité perturbe l'horloge biologique des animaux, notamment leur reproduction, leurs comportements migratoires, leurs possibilités de se nourrir et provoque la désorientation et des effets barrière. Moins connus, les effets sur les cycles des végétaux sont réels.

Les solutions techniques qui nous permettent de profiter pleinement de l'éclairage public au niveau de notre espace communal, en se souciant de l'écologie, est dans un premier temps de mettre du matériel le plus économe possible et en ajustant si possible la puissance d'éclairage. C'est ce que fait notre commune lors du changement ou de la création de nouveaux points lumineux. La deuxième étape où nous pouvons intervenir assez facilement, est la durée de fonctionnement.

Pour continuer la politique communale engagée en 2013, l'ensemble des élus a voté au conseil municipal du 3 décembre 2020 de nouveaux horaires d'extinction de l'éclairage public :

- Pour les hameaux de 22h 30 à 5h 30 ;
- Pour le bourg centre de Pont-du-Fossé de 23h à 5h30 avec une modification du 15 juin au 15 septembre où l'extinction passe à 24h. (Lors de certaines manifestations en été l'extinction peut être modifiée).

> D'autres travaux à la Charrière

La dernière crue d'octobre 2020 a laissé des traces sur le mur à l'aplomb des maisons de la Charrière. Il a fallu recourir aux travaux d'urgence pour reprendre le mur et boucher ce trou creusé par le Drac. Le maçon en a profité pour combler d'autres fissures et caler des pierres en cours de déchaussement. Ces travaux urgents ont été réalisés par l'entreprise ENTBP de Chabottes.



✿ Reprise du mur de la Charrière

✿ Travaux en cours

> Des travaux d'accessibilité à la base de loisirs

La commune doit rendre ses bâtiments publics accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette opération est poursuivie depuis plusieurs années en respectant un agenda défini et validé par les services de l'État.

Cette année, ce sont les sanitaires de la base de loisirs qui ont été adaptés : les WC et le lavabo (montant 2 687,06 € HT).

Le cheminement conduisant aux WC, depuis l'aire de jeux et le city stade devait être accessible à toute personne. Il a été réalisé, pour un montant de 11 058 € HT, entre les jeux de tennis et la rambarde du stade grâce à des gabions pour soutenir le terrain et un passage normalisé qui sera achevé complètement au printemps. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise SATP après consultation et financés en partie avec une subvention de 30 % de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) versée par l'État.



✿ Accessibilité du cheminement à la base de loisir

> Rénovation du réseau d'eau potable

Le schéma directeur de 2016 prévoyait un certain nombre d'interventions à réaliser sur le réseau d'eau potable, dans les années à venir, pour maintenir ses performances et anticiper son vieillissement. Ainsi, pour étudier en détail la nature et les coûts des travaux, le bureau d'étude MG Concept basé à Embrun a été retenu. Une fois le coût global estimé, les demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Agence de l'Eau et du Département qui ont accordé pour ce



✿ Travaux à Ruisseau Lacour

dossier une subvention de 80 % du montant des travaux (475 525,40 €). L'entreprise SATP, a été retenue car elle avait proposé la meilleure offre pour réaliser ces travaux.

Cinq secteurs de rénovation prioritaires, ont été retenus, cette rénovation s'étalant sur plusieurs années. Ainsi, au printemps 2019 les travaux ont commencé par la branche située entre l'école et les Foulons, suivie à l'automne par celle de Ruisseau Lacour.

La crise sanitaire et le premier confinement ont contraint à différer de 3 mois, les travaux envisagés au printemps. Ainsi, la branche du manoir de Prégentil a pu être réalisée durant l'été et l'automne particulièrement clément, a permis de réaliser 90 % des travaux sur le réseau des Eymes.

Au printemps 2021, l'entreprise terminera les branchements des particuliers des Eymes et de la Charrière et enchainera sur la branche du Diamant. Des demandes de servitudes de passage sont en cours d'acheminement. En effet, le réseau de distribution public passe à certain endroit dans des parcelles privées.

Par ailleurs, après plusieurs fuites sur une portion du réseau du Frêne, il a été décidé de remplacer 80 mètres de conduite. Les travaux ont été réalisés en novembre, par l'entreprise SATP dans le cadre du marché à bons de commande.



✿ Travaux à la Charrière



✿ Travaux à la Charrière

✿✿ Projets à venir

➤ Mise en place d'une citerne pour la défense incendie à Clot Davin

Ce hameau situé à l'ubac de la commune n'est pas desservi actuellement par un réseau d'eau potable, chacune des 9 habitations dont seulement 2 sont habitées à l'année, possède leur propre source.

À ce jour, dans son schéma directeur d'alimentation en eau potable, arrêté en 2016, la commune a priorisé d'autres travaux notamment la rénovation des plus anciennes conduites, sources de nombreuses fuites, et la création d'un réservoir pour un de ses hameaux. Or si une commune n'est pas dans l'obligation d'assurer la desserte en eau potable, elle doit en assurer la défense contre l'incendie.

Des consultations auprès des services du SDIS et d'ITO5 ont conclu à la création d'une citerne d'une capacité de 30 000 litres. Ce sont donc des travaux qui coûteront avec l'achat de la parcelle d'implantation à environ 40 000 € HT.

➤ La modernisation des réseaux d'eau potable des hameaux des Bonnets et de Saint-Nicolas

La commune a fait appel à l'Agence départementale IT05 afin qu'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage lui soit délivrée pour rechercher un maître d'œuvre qui sera en charge de la réalisation de travaux sur ces deux réseaux. Ces travaux avaient été identifiés lors de l'étude du schéma directeur d'eau potable qui s'était terminée en 2016. De cette étude il ressort qu'il est nécessaire de moderniser le secteur des Bonnets afin de desservir ce hameau via un réservoir. Quant au secteur des St-Nicolas, il est nécessaire de revoir l'alimentation du réservoir des Fourrès en raison de l'obstruction de la canalisation par le calcaire.

Pour terminer concernant le sujet de l'eau potable, cette année vont démarrer trois chantiers : le premier va porter sur la rénovation du réseau du hameau des Bonnets, le second, sur une mise à jour du règlement du service de l'eau et le troisième sur les tarifs de l'eau.

> Le cimetière de Malbresset

La commune a prévu la création de nouveaux caveaux et la mise en place d'un second colombarium au cimetière de Malbresset. Une consultation pour réaliser ces travaux à savoir 5 caveaux de 6 places et 10 caveaux de 3 places et 1 colombarium de 12 cases.

À l'issue de la consultation, le conseil municipal a délibéré pour attribuer le lot n°1 à l'entreprise SAS TECHNO-NOFRANCE pour un montant de 33 452 € HT et le lot n°2 à l'entreprise MICHEL David pour un montant de 6 755 € HT. Ces travaux seront réalisés en 2021.



✿ Le cimetière de Malbresset

> La cour de l'école de Pont-du-Fossé

La cour de l'école de Pont-du-Fossé est une problématique sur laquelle les élus se sont déjà penchés : d'une part, le revêtement en goudron résiste mal aux mouvements du sol et se fissure, d'autre part, cette cour est nue et peu propice aux jeux, les enfants s'ennuient assez vite dans cet espace, de plus, dès que le soleil tape un peu fort, la chaleur devient vite insupportable. Aujourd'hui, d'autres communes ont réfléchi à ces problèmes récurrents dans un grand nombre d'écoles françaises et trouvé des solutions intéressantes.

Ces cours s'appellent « cours oasis » des exemples se trouvent sur les sites suivants entre autres :

<https://www.apc-paris.com/actualite/cours-decole-oasis-nouveaux-dispositifs-rafraichissement-ville>

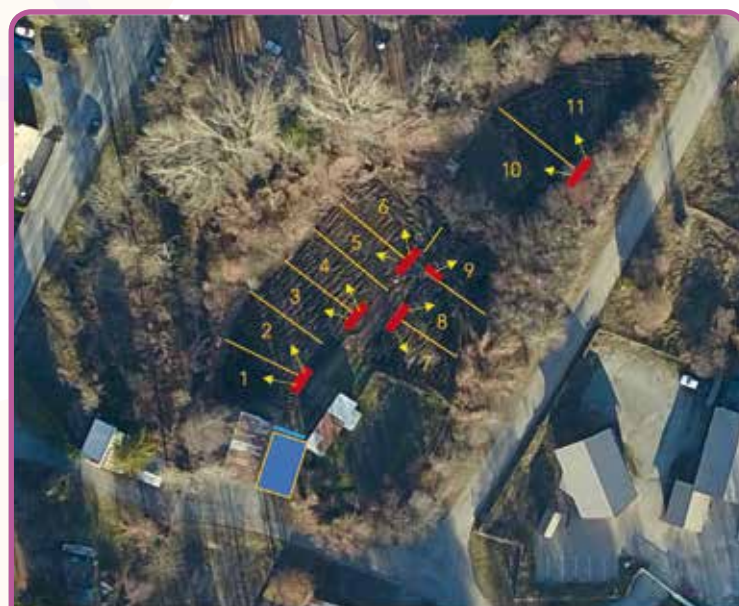
<https://www.caue75.fr/ateliers-aasis-l-ecole/ateliers-cours-o>

Ces projets consistent à aménager les cours d'école en introduisant davantage de végétation, en enlevant le goudron pour favoriser la perméabilité du sol et d'autres aménagements de façon à créer un « îlot de fraîcheur ».

L'Agence de l'Eau a lancé un appel à projets de désimperméabilisation des sols notamment des cours d'école.

Avec les enseignants, les parents d'élèves, les enfants, les élus et toutes personnes intéressées, il serait passionnant de bâtir ensemble ce projet avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé en architecture paysagère.

> Les jardins familiaux



✿ Plan des jardins familiaux

Dans les différents bulletins municipaux, les équipes précédentes avaient évoqué l'intérêt de proposer aux habitants de la commune intéressés un jardin, dans une parcelle communale située aux Foulons qui avait préalablement été nettoyée par les élus en organisant une corvée. Le règlement avait été mis en place, les lots déterminés mais le succès n'a pas été au rendez-vous.

Le projet n'était pas tombé dans les oubliettes et la nouvelle équipe municipale a décidé de le relancer. Les élus intéressés se sont réunis pour évaluer les besoins : barrières de séparation entre les lots, mise en place d'un portail et achat de cabanes pour remiser les outils.

Les services techniques ont nettoyé et épandu de la terre sur les parcelles concernées. Frédéric Degril a gentiment accepté de labourer le terrain, en octobre, puis d'intervenir au printemps pour passer sa herse afin d'affiner le sol et de le préparer à la plantation des futurs potagers. Des barrières seront posées pour délimiter ces parcelles qui font environ 100 m² chacune.

Un devis pour l'installation et la fourniture de quatre cabanes à outils mitoyennes a été demandé à trois entreprises locales. Pour l'heure l'entreprise n'a pas été encore retenue, mais l'aménagement sera bien terminé au moment de semer et planter ! De plus, un portail

sera posé à l'entrée de ces parcelles afin d'en protéger l'accès. Espérons que ce projet vous intéressera et que de futurs jardiniers auront le plaisir de récolter leurs propres légumes. Si vous êtes intéressés, adressez-vous à la mairie.

➤ Quartier de l'Estripa : aménagement de la venelle

Entre autres projets portés par la nouvelle équipe municipale, figure l'aménagement du quartier de la rue de la Tournée. À travers l'étude de programmation pilotée par le bureau d'études Toposcope, des besoins ont été identifiés. Aussi, cette venelle de l'Estripa a été intégrée au PLU approuvé en juillet 2020 et fait l'objet d'une OAP (orientation d'aménagement programmée)

La nécessité d'un équipement à caractère sportif qui serait utilisé par les scolaires et les associations a émergé des différentes réunions publiques.

Pour construire cet équipement, la commune avait fait l'acquisition d'un terrain en bordure de la rue de la Tournée en 2018. Cet équipement sera doté d'un parking qui sera bien utile pendant la saison touristique.

Une liaison plutôt piétonne mais aussi partagée, en sens unique qui reliera cet équipement et le quartier de la rue de la Tournée fait actuellement l'objet d'une étude approfondie par le bureau AEV de Gap. Des demandes de subvention ont été envoyées fin décembre.

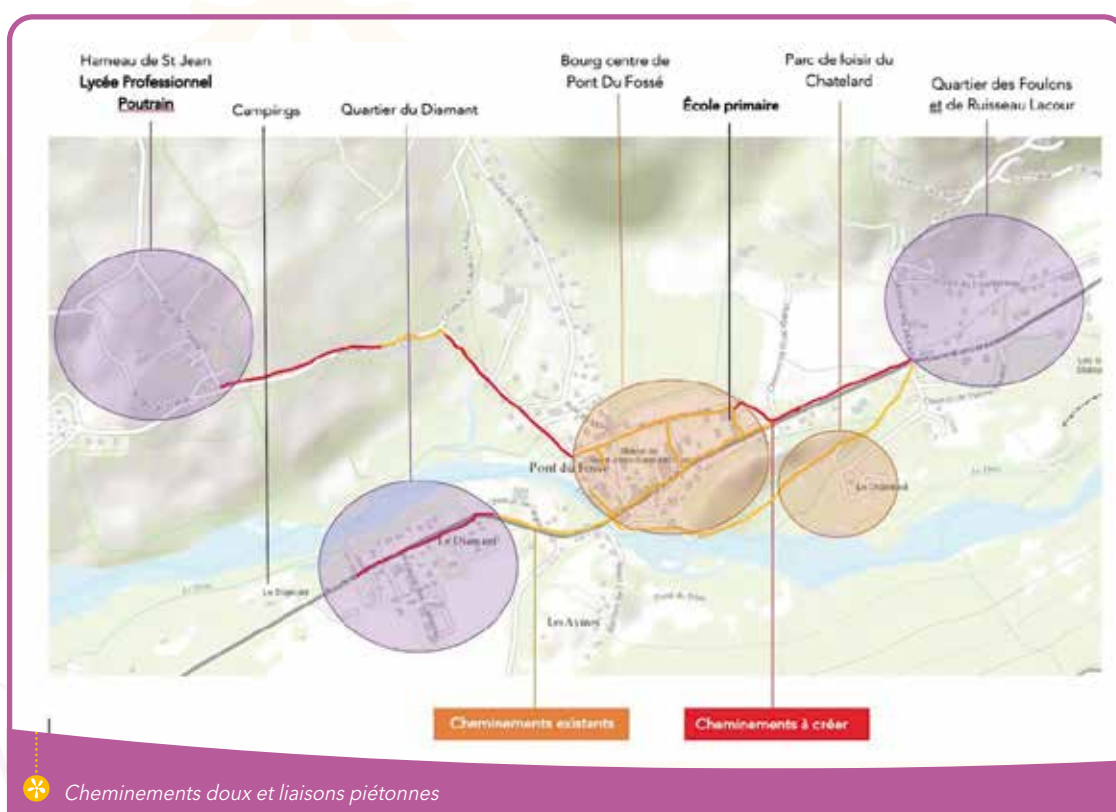


> Liaisons piétonnes et cheminements doux entre le bourg centre et les hameaux proches

Dans le cadre de l'étude de programmation lancée en 2018 avec le bureau d'études Toposcope, divers thèmes avaient été abordés pour lesquels les habitants de la commune avaient été invités à débattre lors de deux réunions publiques. Cette étude comportait trois tranches. Les deux premières ayant été réalisées, il convenait d'aborder la troisième confiée au même bureau par le biais d'un avenant au contrat initial, d'un montant de 5 100 €.

La mission définie consiste à étudier la création de trois voies de 2 m de largeur totalisant une longueur de 1,626 km, revêtues d'un bicouche de couleur et protégées par une glissière en bois. Ces trois voies concernent les liaisons entre les quartiers du Diamant, des Foulons et le hameau de Saint-Jean, le long des RD 44 et 43. Ces voies permettront aux habitants de se déplacer en sécurité à pied et aux enfants d'aller à l'école à vélo entre autres usages.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt au sein du Plan de Relance de l'État, présenté par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Le coût de ce projet est estimé à 647 524 €.



Cheminements doux et liaisons piétonnes

> Étude de programmation: la rue de la Tournée

Outre la nécessité d'un équipement à caractère sportif, les élus de la précédente équipe municipale avaient réfléchi à l'évolution de notre société et notamment le vieillissement des papyboomers (les personnes nées dans les années 1945/1950).

Tous n'ont pas pu anticiper et se retrouvent parfois avec un habitat peu adapté à moins d'aisance dans leurs mouvements (présence d'escaliers, étages, baignoires...).

La solitude peut se révéler plus pesante et se rapprocher du village pour garder le lien social bénéfique. Cet habitat pourrait accueillir aussi de jeunes couples.

La commune a la chance de posséder un terrain suffisamment grand, rue de la Tournée au cœur du village à proximité des services de santé, administratifs, culturels et des commerces. De plus, la voirie a l'avantage d'être accessible et à plat. Aussi, il convient de répondre au mieux aux besoins identifiés. Quels types de logements ? Qui porte ce projet ? Qui le finance ?

Le bureau d'urbanisme CHADO a été missionné pour aider les élus dans ce projet, mais là encore si vous avez des idées elles seront les bienvenues et si vous voulez en savoir davantage, rapprochez vous de votre élu référent (voir en fin de bulletin).

✿ Projets en cours

➤ La requalification de la Maison de la Vallée

En 2015, un projet avait été mené avec le Parc des Écrins, pour réaménager la Maison de la Vallée en prenant en compte les différents usages de ce bâtiment et répondre aux normes d'accessibilité.

Ce projet n'est pas allé jusqu'à son terme et il a dû être revu différemment. Une nouvelle consultation pour recourir à un cabinet d'architectes s'est déroulée à la fin de l'été 2020. Le cabinet Soléa a été retenu. Une réunion préparatoire pour préciser les besoins a eu lieu avec les élus en visioconférence, en novembre 2020.

La grande salle ou salle Jean-Paul Reynier, bénéficiera d'un reconditionnement de la scène avec la création d'une arrière-scène, de l'intégration d'un écran de cinéma et d'une accessibilité PMR depuis la salle.

Le bloc sanitaire sera lui aussi repensé pour répondre aux normes actuelles d'accessibilité.

L'espace rangement sera pris en compte avec trois rangements pour une surface de 50 m².

Le bar sera réorganisé, les placards, le comptoir seront repensés en terme de fonctionnalité. Une sortie extérieure vers la terrasse sud sera créée pour permettre un approvisionnement indépendant lors de manifestation dans la salle.

Les menuiseries seront remplacées par des menuiseries plus performantes intégrant un système occultant.

Les murs seront restaurés ainsi que l'éclairage et l'acoustique qui seront revus.

La salle de réunion verra la création d'un espace kitchenette fermé et d'un sanitaire PMR.

Les murs, les plafonds et les éclairages seront également repris.

Un corridor, côté Drac permettra la liaison entre ces deux salles.

Les abords extérieurs, avec la mise aux normes d'accessibilité PMR des accès au bâtiment en façades nord, ouest et sud, seront également transformés.

Il est entendu que ces travaux apporteront une amélioration de la performance énergétique du bâtiment et favoriseront l'utilisation de matériaux en circuits courts et en économie circulaire.

Cette requalification est déjà subventionnée par l'État et la Région Sud, à hauteur de 80 %. Les travaux pourraient commencer en 2021 si tout va bien !

➤ Ateliers montagne pour l'École Nationale Supérieure du Paysage Versailles Marseille

L'ENSP de Marseille réalise un atelier montagne depuis plusieurs années dans le Queyras et dans le Parc des Écrins. Il s'agit pour des étudiants de deuxième année de se déplacer sur le terrain durant deux semaines afin d'étudier des cas concrets, à grande échelle.

Josiane Arnoux, Rodolphe Papet et Monique Janik-Marenc s'étaient rendus à Arvieux pour assister à une conférence sur les risques en montagne avec un compte-rendu de l'atelier montagne de 2018/2019.

Très intéressés, après un échange avec les étudiants et les professeurs, les élus avaient souhaité qu'une expérience identique ait lieu sur le Haut Champsaur.

Une convention a été signée entre les communes de Saint-Jean-Saint-Nicolas, Orcières et l'ENSP. Le coût de ce programme s'élève à 18 800 €, il est pris en charge par le Conseil Départemental et le Parc des Écrins, les deux communes se partageant les frais d'hébergement de 2 800 €.

Des sujets d'étude avaient été envisagés entre les élus et les enseignants lors d'une première rencontre.

Début octobre, la promotion d'étudiants concernés est venue en résidence à la Pusterle, rencontrer des acteurs locaux, des personnes intéressées, pour choisir, échanger et découvrir cet environnement montagnard et ses enjeux. Ils ont affiné leurs sujets d'étude et porté leur regard de futurs paysagistes concepteurs sur le territoire haut champsaurin.

Le thème développé « porter une vision de la montagne dans 50 ans » relativement utopiste est devenu davantage réaliste grâce à cet ancrage dans ce milieu montagnard avec ses spécificités marquées.

Des esquisses de leur travail devaient être présentées fin octobre mais en raison des contraintes sanitaires, cette présentation n'a pas eu lieu et est reportée à une date ultérieure.



✿ Les étudiants venus en octobre



Vie locale & Commerçants

> Les commerçants : arrivées / départs / transformations

• DÉPART EN RETRAITE DE PHILIPPE SIGNOURET

Quarante ans après son arrivée dans la vallée, Philippe Signouret, pharmacien à Pont-du-Fossé, a pris sa retraite en fin d'année 2018. Il s'était installé en famille, avait racheté la pharmacie Arnoux de Pont-du-Fossé qui devint rapidement trop petite. Il construisit une nouvelle pharmacie qui, grâce à sa générosité et son dévouement, « rayonnait » jusque dans les zones les plus enclavées. L'équipe de travail à la pharmacie s'agrandit et un cabinet dentaire pour son épouse et son associé le Dr Coste ouvrit également ses portes. Philippe était humble et dis-

cret, compétent et rigoureux et toujours prêt à écouter, à rendre service (par exemple, il installait le matériel médical lui-même au domicile des personnes seules et démunies) et à trouver une solution pour chaque problème. Il savait aussi mettre en confiance les gens de passage et les touristes tout en leur dévoilant les « bons plans » et les attraits du village, du territoire. Une page se tourne pour lui et sa famille, et pour tous ici. Souhaitons-lui de bien profiter de son temps libre pour se consacrer à son nouveau rôle de grand-père !

• ARRIVÉE DE NOUVELLES PHARMACIENNES

Marion Debiage et Manon Bouvard ont investi dans la pharmacie Signouret dès février 2019. Bienvenue à ces deux jeunes pharmaciennes qui ont gardé l'ancienne équipe pour travailler avec elles dans l'officine qui s'appelle désormais la « Pharmacie du Drac ». Après une pre-



✿ Marion Debiage pharmacienne et ses préparatrices

mière année de mise en place, de prises de contacts et d'acclimatation il leur a fallu très vite faire face à la crise sanitaire.

• ARRIVÉE DE « DOCTEUR PHONE »

C'est au n° 5 de la Grand Rue, à côté de la boulangerie, que ce nouveau magasin s'est installé : réparation téléphones, ordinateurs, tablettes etc. Toutes marques.

• ARRIVÉE DE LA BIOCOOP LA JUNCHA

L'association La Juncha, café-épicerie bio-locale, aura duré 7 années pour récemment rejoindre la grande coopérative Biocoop sous la forme d'une Scop. C'est le 4 juillet 2019, au lieu-dit La Garenne, que la Biocoop La Juncha ouvre ses portes sur 220 m² : épicerie, produits frais, fruits et légumes, rayon vrac, cosmétiques, produits d'entretien, hygiène, boissons... Priorité aux produits du Champsaur, Gapençais, région PACA. L'objectif est le développement de l'agriculture biologique, la transparence dans la traçabilité des approvisionnements et la sensibilisation à une consommation responsable. De nombreux clients, anciens et nouveaux sont présents dès l'ouverture. Beau succès donc pour ces 4 associés.



✿ Biocoop

CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES :

• LE BISTROT DU DRAC

Les propriétaires du bar/restaurant l'« Anonyme » ont laissé la place à de nouveaux arrivants qui ont rebaptisé le lieu « Le Bistrot du Drac ». Ce jeune couple s'est installé dans des conditions difficiles de non ouverture due à la pandémie.

• RONY SPORTS

Le magasin de sport situé sur la place de la patinoire s'ap-



✿ Rony et ses repreneurs Éric et Véronique Menier

pelle toujours « Rony sports » mais ce sont de nouveaux propriétaires Éric Menier et sa femme Véronique qui ont pris la succession de Rony Arnoux. Ce dernier, en 1978, avait créé de A à Z ce magasin d'articles de sports qui est devenu, au fil du temps, un passage incontournable pour tous les amoureux de sports à la recherche de divers articles mais également de conseils professionnels que Rony dispensait avec bonne humeur. Rony était aussi très impliqué dans la vie municipale. Éric et Véronique, originaires de Bretagne, habitués de notre vallée depuis de très nombreuses années ont donc concrétisé leur implantation dans Pont-du-Fossé en reprenant ce commerce de matériels sportifs : vente, location, services et conseils de tous ordres. À noter que Véronique de par son métier de couturière rendra de grands services aux non experts.

• BOIS DE CŒUR

Catherine Pontier a transformé son magasin « Bois de cœur » en restaurant tout en gardant son activité de créations artisanales.

➤ Commerçants et confinement(s)

À compter du 16 mars et jusqu'au 11 mai 2020, les commerçants ont dû, eux aussi, s'adapter aux nouvelles mesures imposées par le gouvernement pour le confinement : Tous les commerçants ont joué le jeu avec la coopération de tous les clients (ou presque !):



✿ Anthony Réallon

L'épicerie/presse/vêtements Réallon, grâce à une clientèle régulière et à une vente accrue de presse et de magazines, a pu maintenir son chiffre d'affaire.

Le Tabac/Vival Dolce a assuré l'arrivage de produits frais distribués lors de créneaux horaires modifiés avec le souci de recevoir la clientèle dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.



✿ Renaud Dolce

Sophie et David de la boucherie « L'Authentique » n'ont rien lâché malgré une clientèle « en dent de scie » ; ils se sont adaptés en organisant des livraisons à domicile et ont ouvert tous les matins.

« La Pharmacie du Drac » s'est organisée avec les médecins pour recevoir les clients susceptibles d'être atteints ; le personnel a pris toutes les précautions indispensables : gants, blouses, masques et désinfections constantes. Les pharmaciennes ont fabriqué leur solution hydro-alcoolique. La répartition et l'approvisionnement en masques aux personnels de santé leur a demandé beaucoup de temps, d'organisation et de surveillance. Leur chiffre d'affaire est finalement en baisse de 30 à 40 % et le passage par le chômage partiel a été inévitable.

La confiserie de Christophe ZANA (3 médailles d'or en 2019 pour son miel, ses bonbons, ses sucettes, confitures et pâtes de fruits) a fermé ses ateliers et les employés ont été mis en chômage partiel. Christophe a décidé de continuer de produire et de stocker mais de ne pas s'exposer sur les marchés et de fermer son point de vente. Les clients ont pu commander par internet/téléphone et retirer en magasin ou d'utiliser l'option Colissimo.

La Quincaillerie de Michèle Rispaud, créée en 1976, s'est adaptée en mettant en place un service de retrait : les clients pouvaient l'appeler au numéro de téléphone affiché sur la vitrine et ont été servis à l'extérieur du magasin.



✿ Michèle Rispaud

L'entreprise « Guillaumette » a été fermée pendant le confinement. Seule la vente en ligne restait. Perrine et Thomas Bernard-Reymond ont fait des stocks en prévision de la réouverture et pour relancer leurs ventes. Ils n'ont bénéficié d'aucune aide. Leur employé Marine a fabriqué des masques également pour différents EHPAD du secteur et eux-mêmes ont dépanné la pharmacie du Drac avec de l'alcool pour la fabrication de gel hydro-alcoolique.

Biocoop/La Juncha a eu beaucoup de travail pendant le confinement : il a fallu commander en plus grande quantité pour faire face à la demande de toutes les familles confinées et qui, par conséquent, cuisinaient plus. Il a fallu également « réduire l'amplitude horaire pour pouvoir tenir le rythme » dit Claire Denizot, membre de l'équipe. Pas de chômage partiel, normes sanitaires strictes. La clientèle a été présente, heureuse de l'arrivage de produits frais tous les 2 jours. Les producteurs locaux ont été sollicités au maximum. Pas de recul sur le chiffre d'affaire donc, mais de l'inquiétude pour la suite.

Plus d'une dizaine de producteurs locaux ont permis de rouvrir le marché du vendredi : de nombreuses consignes sanitaires ont été appliquées : attestations de déplacement, gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie, sens de circulation, distanciation entre les étals et les clients ; ces derniers ont, semble-t-il, apprécié la démarche de la commune et ont souhaité le maintien hebdomadaire du marché du vendredi.

Pour certains établissements non considérés comme « commerces essentiels », des petits messages plein d'émotion ont été affichés comme la boutique Alp'Vêtements de Dominique Dolce et le restaurant/artisanat de Catherine Pontier, donnant rendez-vous à leurs clients pour un peu plus tard.

NOVEMBRE 2020

Quelques mois plus tard, les commerçants doivent s'adapter au nouveau confinement. Différentes manières de commander sont mises en place, les horaires ont été décidés en commun le 4 novembre : ouverture le matin de 7 h à 12h30 et de 16h à 19h, adaptation au comportement de la clientèle pour tous.



✿ Marché en mode Covid



✿ Bernard Reynier



✿ Rebecca du restaurant Le Pascairel



✿ Yannick Ricou



> Le lycée POUTRAIN

Pour cette rentrée scolaire 2019/2020, Estelle Turc vient remplacer définitivement Florence Delli qui a pris sa retraite fin septembre après 40 ans passés au secrétariat du lycée Professionnel. Le poste de secrétariat accueille depuis le mois d'octobre, Maëlys BOREL, en apprentissage BTS Gestion de la PME pour deux ans.

Des changements au sein de l'équipe pédagogique : Didier Mougel, professeur depuis 17 ans a été remplacé suite à sa réorientation professionnelle au sein de l'ONF par Sébastien Audibert venant de l'Académie de Nice. Caroline Disdier, enseignante en Gestion depuis 2 ans a été remplacée par Sophie Juaneda. Surya Dersoir continue de gérer le CDI (Centre de Documentation et d'Information) en remplacement d'Anne Rérolle absente pour maladie.

Si l'on retiendra de l'année scolaire 2019/2020 la fermeture du lycée de mars à juin en raison de la Covid 19, on peut aussi souligner sa réouverture durant tout le mois de juin à effectif réduit afin que les élèves rattrapent le retard pris en atelier ou consolident leurs acquis avant de partir en vacances d'été. On pourra aussi retenir un magnifique voyage pour

38 élèves dans la province de Québec avec 3 enseignants accompagnés de la directrice et Claire Bouchet, députée des Hautes-Alpes. Ce voyage du 13 au 23 février 2020 a permis aux élèves de découvrir la beauté de l'hiver canadien et aussi de visiter plusieurs Cegep, organismes de formation, partenaires du Lycée (Saint Félicien, Victoriaville, Chicoutimi, Jonquières), qui proposent aux élèves du lycée une poursuite d'étude de 3 ans après l'obtention du Bac Pro.

Les nombreux projets de l'année précédente n'ont pas pu tous être menés à leur terme, mais le seront cette année comme par exemple la fabrication de deux cabanes de chronométrage en bois, la création d'une WebTV interne ou encore la découverte de la transhumance en montagne. Cette année, un jardin potager fondé sur les principes de la permaculture va être créé par les élèves.

Concernant l'agrandissement du lycée, le terrassement au niveau de 2 nouveaux bâtiments vient d'être achevé et les fondations n'attendent plus que les structures métalliques qui recevront sur la totalité de leurs toits des panneaux photovoltaïques.



Remise de médaille à Florence Delli pour son investissement pendant 40 ans en tant que secrétaire du lycée Pierre et Louis Poutrain

RÉSULTATS DES EXAMENS DE JUIN 2020

(Lors de la session 2020, il n'y a pas eu comme les autres années des épreuves ponctuelles ou en cours d'année. L'obtention du diplôme s'est faite sur la base du livret scolaire).

- Diplôme National du Brevet : 90,63 %
- ac Pro SN (Système Numérique) : 93,75 %
- BEP BMA (Bois Menuiserie Agencement) : 100 %
- Bac Pro TMA (Technicien Menuisier Agenceur) : 100 %
- BEP SEN (Systèmes Électroniques Numériques) : 100 %
- Bac Pro TISEC (Technicien en Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques) : 50 %.
- BEP ISEC (Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques) : 100 %

➤ Fleurissement

Pour la cinquième année, le concours communal du fleurissement de l'été 2019 a récompensé M. et M^{me} Francou de Chabottonnes qui ont reçu leur diplôme lors de la cérémonie des vœux du Maire en janvier 2020 et un bon d'achat de 50 euros aux Jardins du Champsaur à Chabottes. Pour l'été 2020, c'est la maison de M. Nebon et M^{me} Ricou sur la route de Montorcier que les élus en charge du fleurissement ont mis en première position.



➤ Le poulailler de l'école

La question de lutter contre le gaspillage alimentaire et l'utilisation des déchets de nourriture à la cantine s'était posée depuis un certain temps entre adultes et enfants.

L'objectif poursuivi était de faire participer les enfants à un projet coopératif. Ils ont donc beaucoup échangé leurs idées, les ont confrontées et partagées. Ils ont aussi appris à s'écouter et à construire ensemble.

Trois poules ont été accueillies et un vote à été nécessaire pour choisir leurs noms : la noire est devenue Poupoule, la rousse Plume et la grise Grizzlie.

Les enfants se sont beaucoup investis pour mener à bien ce projet avec l'aide d'adultes volontaires quant au plan et à la construction.

Le fonctionnement est organisé après entente entre eux. Chaque jour, un groupe va nourrir les poules après la cantine. Le soir, d'autres enfants de la garderie vont mettre de l'eau propre, pailler nettoyer et ramasser les œufs.

Les enfants prennent du plaisir à aller voir et s'occuper des pensionnaires. Cela a créé et crée du lien sur beaucoup de plans, c'est un beau projet !

Les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants du centre de loisirs prennent le relais pour s'occuper des poulettes.



➤ Le jardin de l'association "des Chemins de Traverse"

Le mercredi 23 septembre, des bénévoles de l'association se sont retrouvés avec des élus et deux enfants de l'école pour recevoir des représentants des Restos du cœur pour leur remettre plus de 200 kg de pommes de terre, accompagnés de poireaux et oignons.

Cette année particulière n'a pas permis l'implication habituelle des enfants de l'école mais deux d'entre eux étaient là pour recevoir un diplôme de remerciements des restos du cœur.

Ce moment de partage a permis d'échanger sur la culture en butte mise en place après la conférence de M. Léauthier qui avait expliqué l'intérêt de cette pratique. D'ailleurs plusieurs habitants de la commune ont testé avec succès cette technique qui permet de belles récoltes en économisant l'eau et son dos par la même occasion.



Les Restos du cœur ont remis un diplôme à Louisa



Les déchets verts › VRAI OU FAUX ?

› Les déchets verts peuvent être brûlés en automne et en hiver.

FAUX : Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année par arrêté préfectoral de mars 2017 afin de préserver la qualité de l'air. En effet, le brûlage génère des substances toxiques dans l'atmosphère. C'est aussi source de nuisance pour le voisinage, sans compter les risques d'incendie et les nombreuses espèces qui en font les frais (insectes, hérissons, reptiles...). Seuls les agriculteurs bénéficient de dérogations sous conditions.

› Pour éviter un voyage à la déchetterie, ceux-ci peuvent être ajoutés au tas de compost.

VRAI : concernant les feuilles mortes, les tontes de gazon, les fleurs fanées, les petites branches d'arbustes broyées ou coupées en petits morceaux. Les tontes de pelouse devront au préalable avoir séché un jour ou deux sur place, elles apporteront de l'azote au compost tandis que les feuilles mortes l'équilibreront en carbone.

› Certains déchets verts peuvent aussi être utilisés en couvre-sol.

VRAI : Les feuilles mortes, tontes de pelouse et le broyat font merveille en paillage au pied des arbustes, rosiers ou au potager. Ils maintiennent l'humidité du sol en été et le nourrissent en se décomposant.

› Seules les branches d'arbres et d'arbustes devront être portées à la déchetterie.

VRAI et FAUX : Les branches peuvent être broyées et le broyat est alors utilisé en couvre-sol ou au compost. Vous faites souvent de la taille et n'avez pas de broyeur ? Pourquoi ne pas envisager d'en acheter un avec vos voisins ? Vous éviterez ainsi la dépense d'énergie liée à de fréquents voyages à la déchetterie.

› On peut aussi laisser les déchets verts se décomposer tranquillement dans un coin du jardin.

VRAI : Si vous n'avez ni compost, ni plantes à pailler, ni broyeur (ou si vous êtes un peu paresseux !), rien ne vous empêche de laisser les micro-organismes faire leur travail de décomposition.

› Les agriculteurs, eux, sont obligés de brûler leurs déchets.

VRAI et FAUX : Vrai car ils parent au plus pressé compte tenu de leur charge de travail. Faux car une organisation collective (par exemple avec la Communauté de communes) permettrait de broyer le bois coupé et de participer à l'amélioration de la fertilité des sols par l'épandage des broyats.

Vous le voyez, de nombreuses alternatives au brûlage existent et ce serait dommage de se passer de la ressource que représentent les déchets verts en les faisant partir en fumée !

➤ Visite de la Ministre de l'Environnement

Le mercredi 2 septembre 2020, sur le plateau de la Coche, la ministre de la Transition Écologique a rencontré les élus locaux, des représentants d'associations et des services de l'État et plus particulièrement de l'Office Français de la Biodiversité.

Barbara Pompili, la ministre, a salué après le discours du maire, le travail d'inventaire notamment sur quatre groupes d'espèces différentes. Ce travail mené avec l'aide de l'association Flavia et des agents du Parc National des Écrins a été formalisé dans un livret appelé Atlas de La Biodiversité ABC.

Ce livret aurait dû être distribué à tous les habitants de la commune après une présentation publique mais la pandémie en a décidé autrement. Vous le trouverez joint à votre bulletin.



✿ Madame la Ministre de la Transition Écologique en visite au plateau de la Coche

➤ Association ASCR (Association Sportive Culturelle Rurale)



L'ASCR pendant ces derniers mois a dû s'adapter, faire face aux problèmes posés par la pandémie.

Lors du premier confinement, il a fallu arrêter les activités sportives et culturelles (au nombre de 17), fermer l'accueil de loisirs des enfants, les mercredis, la semaine des vacances de printemps et annuler le spectacle de fin d'année.

Il est à noter la réactivité de la plupart de nos intervenants qui ont rapidement mis en place des cours en visio et dès le mois de Juin repris les cours en extérieur en respectant les gestes barrières.

Dans ce même temps, le nouveau directeur de l'accueil de loisirs, David RUCHON en télétravail a préparé les cinq semaines d'activités de l'été du 13 Juillet au 14 août.

Des aides exceptionnelles de l'État (DDCSPP) ont facilité l'organisation de trois mini-camps (2 jours 1 nuit) et



✿ Les enfants en colonie à Saint-Michel-L'Observatoire

d'une « colo apprenante » (5 jours) à Saint-Michel-l'Observatoire. D'autres activités ont été proposées. 110 enfants ont pu ainsi bénéficier de vacances éducatives et de loisirs.

Afin de respecter les consignes sanitaires (12 enfants par lieu d'accueil) la municipalité a mis à la disposition de l'Association, la salle de réunion de la Maison de la Vallée.

En septembre, le programme des activités sportives et culturelles a été diffusé comme d'habitude et les adhérents ont pu s'inscrire sur rendez-vous pour éviter le rassemblement de personnes.

Les cours ont débuté le 14 septembre. Trois activités ont été supprimées par manque de participants peut-être par crainte du risque de transmission du virus bien que toutes les consignes de sécurité et sanitaires aient été mises en place.

Pendant les vacances d'automne, l'accueil de loisirs a sensibilisé les enfants à leur environnement. Le thème était « curieux de nature ». Cette semaine a été en partie financée par le Parc National de Écrins.

Puis en raison du confinement, à partir du 2 novembre, les activités sportives et culturelles en présentiel ont été supprimées et reprises en visio, mais l'accueil de loisirs du mercredi a été maintenu.

Grâce à la solidarité des adhérents, l'aide de la commune, de l'État, du Parc National des Écrins, des bénévoles investis et de David, l'ASCR a pu honorer les salariés, les intervenants et faire face aux difficultés rencontrées.

➤ Musée du Moulin et École d'Autrefois

Créé en 1992 sous la dénomination de « Musée des arts et traditions populaires du Champsaur », il se compose de deux sites. Le musée du Moulin et l'École d'Autrefois.

- Le Musée du Moulin a pour but de conserver la mémoire et tous les objets relatifs à la vie passée dans la vallée du Champsaur.

- L'École d'Autrefois pour se rappeler ce que fut l'éducation scolaire au début du XX^e siècle.

Ces deux sites sont ouverts toute l'année pour recevoir les touristes, les enfants des classes vertes et de neige, les anciens qui se remémorent ainsi les souvenirs de leur jeunesse.

Pour l'école, les visites guidées correspondent à une heure de classe comme autrefois avec dictée (pour les volontaires), écriture au porteplume et encre violette.

Le musée est une rétrospective de la vie d'antan avec reconstitution d'une cuisine et ses ustensiles, d'une chambre, les vêtements, la lessive et les jeux de neige de l'époque. Il y a aussi, une maquette du moulin à eau et ses meules d'origine qui servaient à moudre le grain et faire de la farine.

Ces deux entités sont gérées par les membres bénévoles du musée qui sont aussi organisateurs de manifestations annuelles :

- Le vide grenier au mois de juillet ;
- La fête gourmande au mois d'août pour faire découvrir les spécialités culinaires et les pratiques ancestrales.

Ces membres participent au festival du film « Retour du Monde » au mois de mai ainsi qu'au Marché de Noël au mois de décembre.

Tout cela grâce à l'investissement des membres du conseil d'administration, de nos deux salariées, de bénévoles (des nouveaux seraient les bienvenus), et à l'aide financière et matérielle de notre commune et du Conseil Départemental.

Cette année 2020 est particulièrement difficile financièrement pour notre association à cause de la fermeture pour confinement dû au virus qui nous a privés de toutes les visites de groupes d'enfants et de visiteurs de notre village nous privant ainsi de notre principale source de revenus pour assurer la gestion de notre musée.

Nous espérons que l'année 2021 sera meilleure et nous ferons tout le nécessaire pour continuer à faire vivre la mémoire du Champsaur et maintenir cette activité qui participe à la vie de notre village.



✿ Trois bénévoles qui vendent leurs productions au marché hebdomadaire

➤ Le club de Frustel

L'année 2020 s'achève non sans peine ! Une année blanche pour certains qui n'ont plus connu d'activités au sein du club, de festivités, de cérémonies et de rencontres en famille ou sur le marché du vendredi.

Année noire quant à la durée de cette pandémie et qui a touché gravement certains d'entre nous.

Heureusement, le confinement dans notre vallée a été moins difficile à vivre que pour les habitants des villes, car la promenade, le jardinage étaient toujours possibles.

Pendant le premier confinement strict, un service d'appel téléphonique régulier a été mis en place par le maire, Josiane Arnoux et effectué par Monique Marenc tous les 10 jours environ. Ce service a permis d'aider les personnes qui ont eu besoin d'effectuer leurs courses ou autres.

Il est à souligner que les commerçants ont répondu présents pour des livraisons à domicile sur un simple appel téléphonique.

Les liens avec l'EPHAD Coallia Bonnedonne et l'ADMR ont été maintenus tout au long de ce confinement.

Ensuite, les responsables du club ont distribué des masques à leurs adhérents.

Il nous reste à espérer que cette pandémie soit stoppée rapidement pour que chacun puisse reprendre le cours de sa vie sans crainte d'être contaminé.



➤ La truite du Haut-Champsaur

La vie de notre association et ses activités chamboulées par cette crise sanitaire, événement hors du commun peuvent paraître dérisoires à côté des difficultés et parfois des drames subis par nombre d'entre nous.

Cependant, la vie doit reprendre son cours et nous devons sans doute vivre dans ce contexte pesant pendant encore plusieurs mois.

Pour notre association, l'année 2020 restera un tournant par un changement complet du conseil d'administration et du bureau.

En effet, suite aux disparitions tragiques de notre ami et trésorier Christian SAUVEBOIS, de celle de notre ami Michel BONNET et à la volonté du président Pierre JOUET de quitter ses fonctions, une nouvelle équipe est désormais en place.

Elle tient à le remercier et à remercier l'ancienne équipe pour la qualité du travail accompli pendant ces années.

Le nouveau conseil d'administration est composé de 10 personnes dont 4 au bureau :
Jean-Pierre MARTIN comme président, **Jean-Louis VOLAYRE** comme vice-président,
René VIGUIER comme secrétaire et **Marcel PORTALIS** comme trésorier et 6 administrateurs.

Nous vous donnons un aperçu des actions menées malgré tout pendant cette année :

- Tout d'abord une remise en état des panneaux du parcours pédagogique de la base de loisirs du Châtelard, avec l'aide de la mairie qui a financé l'achat des panneaux plexiglas et les jeux de photos. Nous les remercions.
- Nous avons également procédé à trois lâchers de truites et saumons de fontaine surdensitaires pendant la période estivale et un lâcher de jeunes saumons de fontaine dans deux torrents dépendant de notre association.
- Nous avons mis en place des panneaux de signalisation délimitant deux parcours attractifs ; l'un en amont du pont de Chabottes et l'autre en aval du village de Pont-du-Fossé.
- En collaboration et avec l'aide de la Fédération de pêche des Hautes-Alpes, une caméra installée près du pont à l'entrée du village permet à tous de vérifier le débit du Drac au niveau du déversoir et ainsi de préparer ses sorties de pêche. C'est la Fédération qui en assure la gestion et l'entretien. Merci à eux.

- Notre association est l'une des seules des Hautes-Alpes à avoir augmenté son nombre d'adhérents malgré le contexte.
- En dernier lieu, les cartes de pêche pour l'année 2021 seront disponibles soit sur Internet, soit auprès de l'office du tourisme, soit au bar des Estèves à Chabottes, soit directement auprès de notre association lors de réunions ou assemblées générales.
Nous tenons également à remercier Christian BARRAL du bar des Estèves pour son aide précieuse ainsi que l'ensemble du personnel de l'office du tourisme du Champsaur-Valgaudemar

Comme vous pouvez le constater au travers de l'ensemble de ses actions, rien ne peut se faire sans une étroite collaboration, une entre-aide permanente de l'ensemble des intervenants de l'activité Pêche. Nous mettrons tout en œuvre pour que cela continue.

Dans le courant de l'année 2021, et en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, nous devons encore étudier la possibilité de renouer avec la traditionnelle fête de la pêche. Cette animation plait autant aux enfants qu'aux parents et peut créer de nouvelles passions chez les premiers. Cette fête pourra être partiellement subventionnée par la Fédération 05.

Nous devons également envisager la réhabilitation, la restauration de sites et l'entretien des milieux toujours en relation avec la fédération 05 et l'ensemble des organismes concernés.

Mais pour le futur, nous devons surtout tout faire pour limiter l'impact dramatique du pompage des eaux du Drac pour l'alimentation de Gap et éviter son assèchement comme cela s'est déjà produit.

Il nous faudra également mener des actions pour demander des aménagements pour limiter l'impact des déversements des nites au niveau de la prise d'eau aux Ricous provoquant l'asphyxie de centaines de truites.

Ce sont deux problèmes majeurs et un combat de longue haleine essentiel pour le maintien des populations de truites, de la biodiversité et de la pêche dans le Drac.

Toutes les actions menées jusqu'à ce jour sont restées sans effet.

Nous avons également envisagé 4 lâchers pour la saison 2021 :

un autour de la date d'ouverture de la pêche, un fin juin/début juillet, un fin juillet/début août et enfin un dernier courant septembre pour de jeunes poissons dans les torrents.

La nature de ces poissons (truite fario, truite arc en ciel ou saumons de fontaine) n'est pas arrêtée à ce jour.

La Fédération de Pêche des Hautes-Alpes permet de profiter de l'offre "Parrainez un jeune pêcheur", à l'occasion du lancement de la nouvelle saison, le 15 décembre 2020.

Elle permet à tout détenteur d'une carte annuelle 2021 ("Personne majeure", "Découverte Femme" ou "Interfédérale") de bénéficier d'une réduction de 50 % sur la "Carte Personne mineure" et de 100 % sur la "Carte Découverte -12 ans".



> La fresque de la médiathèque

La fresque de la médiathèque a été inaugurée mercredi 18 décembre 2019, en présence des artistes locaux, Claude Dutil, forgeron, Corinna Benoit, vitrailliste, Emmanuelle Ralli, graphiste, créateurs de cette œuvre.

La commune s'était engagée dans le cadre du financement de la médiathèque par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à consacrer 1 % de la dépense subventionnable à la création d'une œuvre artistique.

Le sujet a fait débat au sein du conseil municipal mais à la fin tous se sont retrouvés satisfaits du résultat.

Que représente-t-elle ? Une œuvre d'art disait Berstein ne répond pas à des questions, elle les provoque. Le fer forgé présent relie, il donne des lignes de direction. Mais à chacun d'imaginer et de répondre à cette question.



✿ Les créateurs de la fresque



✿ Une séance d'Escape Game

> Médiathèque 2020

Cette année la médiathèque a été fermée au public durant trois mois en raison de la crise sanitaire.

Malgré tout, l'équipe a voulu garder le lien avec les lecteurs en envoyant chaque semaine des newsletters proposant des ressources numériques, des activités à faire en famille, culturelles, sportives et autres.

Depuis début décembre, des contes racontés par l'équipe de la médiathèque ont été mis en ligne sur la chaîne YouTube « Médiathèque Saint-Jean-Saint-Nicolas ».

Des ateliers numériques autour d'Internet, des jeux vidéo, de l'esprit critique ont été proposés aux lecteurs via la Bibliothèque Départementale.

Un service de « prêt à emporter » a été mis en place

à la fin du premier confinement et pendant le deuxième de façon à ce que les lecteurs puissent continuer à emprunter des documents.

Aujourd'hui la médiathèque est ouverte aux horaires habituels avec toutes les précautions sanitaires de façon à ce que les lecteurs puissent emprunter des documents en toute sécurité.

Les navettes, bibliobus et vidéobus de la Bibliothèque départementale continuent à fonctionner. Tous les 2 mois des nouveaux documents arrivent dans nos rayons.

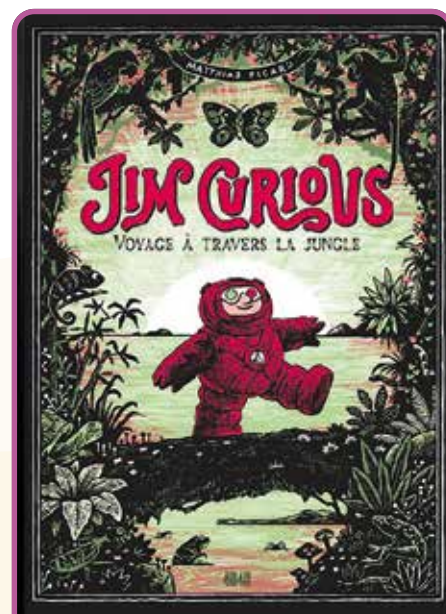
Tous les 6 mois, 500 documents écrits sont inter-changés. Tous les 4 mois, 250 DVD. Idem pour les jeux de société changés régulièrement en partenariat avec l'association Ludambule.

La commune investit aussi chaque année pour enrichir le fonds de la médiathèque.

Quelques chiffres de 2020 :

- 15 700 prêts de documents ;
- 158 nouveaux inscrits ;
- 8 000 documents : 45 % fonds propre, 55 % prêtés par la Bibliothèque départementale.

Dans notre fonds, vous trouverez livres, DVD, CD jeunesse, jeux de société.



Les faits marquants de cette année :

De nombreux animations et événements ont été annulés en 2020, notamment "Partir en livre" en juillet et "Lire et grandir" en novembre. Néanmoins certains ont eu lieu !

L'Escape Room Harry Potter début mars, a affiché complet avec une quarantaine de participants qui se sont défiés au fil de la soirée et ont pu se baigner dans l'univers magique du célèbre sorcier.

Les ateliers zéro déchet ont été plébiscités par le public et certains ont même dû être reprogrammés pour répondre à la demande.

L'illustratrice jeunesse Chloé FRUY a exposé à la médiathèque et animé un atelier dessin pour les enfants.

Cet été, la médiathèque a servi de lieu d'accueil pour une exposition de loisirs créatifs et également pour le groupe photo de l'ASCR avec le thème "Double vue".

L'accueil en résidence de l'artiste dessinateur, Matthias Picard, auteur notamment des BD Jim Curious et Jeanine a eu lieu pendant deux mois sur la commune, en septembre et octobre, grâce au partenariat mis en place avec l'association La Marelle et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Au cours de sa résidence, Matthias Picard a rencontré des classes de l'école de Pont-du-Fossé, de l'école de Saint-Firmin, des élèves du lycée Poutrain. Il a fait également des ateliers/rencontres à la médiathèque de Saint-Jean-Saint-Nicolas, de Saint-Firmin et à la librairie La Loupiote à Gap.

Un partenariat réussi et très enrichissant pour toute l'équipe de la médiathèque et les publics rencontrés.

La manifestation Lignes de Crêtes sur le thème de la cabane, en partenariat avec les bibliothèques du Champsaur-Valgaudemar, a pu avoir lieu également.

Le photographe Pierre Witt a exposé ses photos à la médiathèque et rencontré le public juste avant le 2^e confinement !

L'année 2021 se prépare malgré l'incertitude et la médiathèque veut croire en des jours meilleurs où les artistes, chanteurs, conteurs, musiciens, auteurs, illustrateurs..., reprendront les routes et viendront à Saint-Jean-Saint-Nicolas pour partager des moments de rencontres et de fêtes.

> Festival "L'Écho des Mots"



Comme chaque année, le festival L'Écho des Mots s'est déroulé au mois d'août, à Pont-du-Fossé et sur les sentiers de la vallée du Champsaur-Valgaudemar. Habituellement programmée sur 5 jours, cette édition adaptée s'est déroulée sur 10 jours, du 6 au 15 août. En raison de la situation exceptionnelle, nous avons imaginé une édition inédite, différente, originale et 100 % tournée vers la nature.

Une formule appropriée aux circonstances, avec une programmation retravaillée pour l'occasion qui a continué de faire découvrir au public l'univers du conte sous toutes ses formes : marionnettes, chansons, théâtre, cirque... La totalité des spectacles, des balades contées et musicales s'est donc déroulée en pleine nature et sur réservations avec des jauges réduites pour respecter les distanciations (billetterie en ligne). Les ateliers ludiques et créatifs gratuits organisés dans

l'écrin de verdure qu'offre la base de loisirs du Chatelard, ont tenu également compte des préconisations sanitaires.

Une édition différente, étalée dans le temps et dans l'espace, qui a su garder l'esprit du festival et les ingrédients qui en font son succès depuis 15 ans.

Un moment suspendu pendant lequel les mots se sont contés, racontés, chantés, goûtés ou encore promenés, pour vivre des moments précieux de convivialité.

Le public présent tout au long de ces 10 jours, a grandement apprécié cette parenthèse et de très nombreux témoignages chaleureux et sincères ont guidé cette édition adaptée.

10 balades contées ont trouvé place dans le programme au lieu de 6 habituellement : Forest-Saint-Julien, Saint-Léger-les-Mélèzes, Ancelle, Orcières, Chabottes, Chaillol, Saint-Bonnet-en-Champsaur, Saint-Jean Saint-Nicolas.

Des itinéraires dans les bois, ou en balcon, des conteuses et conteurs différents ont permis aux gens d'apprécier des ambiances variées et des lieux parfois insolites pour conter.

Cette 15^e édition enregistre 2 800 entrées payantes et il est primordial de remercier tous les acteurs de cette édition :

- Les 50 bénévoles engagés et qui ont œuvré cette année dans un contexte incertain pour la réussite de l'événement ;
- Les artistes, à l'écoute et qui se sont adaptés à la situation et à qui

L'ÉDITION 2020 DU FESTIVAL L'ÉCHO DES MOTS EN QUELQUES CHIFFRES :

2 800 entrées payantes

49 représentations

10 balades contées (dont 9 en lien avec les communes partenaires)

3 déambulations contées dans la nature le 10,11,12 août

15 spectacles différents pour 36 représentations en plein air

✿✿✿ L'ÉCHO de Saint-Jean-Saint-Nicolas

nous apportons toute notre force dans ces moments incertains et très difficile ;

- Les partenaires institutionnels et les mécènes, fidèles, solidaires et engagés pour une édition réussie ;
- Notre public, reconnaissant et bienveillant.

L'engagement de tous est important et nous permet de proposer un événement riche et varié mettant en valeur notre territoire, créant du lien entre les citoyens et offrant un accès important et apprécié au spectacle vivant, alors un GRAND MERCI !

La 16^e édition aura lieu du 9 au 13 août 2021, avec l'espoir qu'elle pourra se tenir normalement.

Toutefois, nous restons mobilisés et prêts à nous adapter encore et toujours si cela s'avère nécessaire pour que la culture reste debout, vivante et essentielle à nos vies.



➤ Association L'Écho des Voyageurs : Festival Retours du Monde

FILMS DE VOYAGE ET D'AVENTURES VÉCUES



4^e ÉDITION (2019) :

- 137 films en sélection ;
- 13 films sélectionnés et 2 films hors-concours (Ouganda de Caroline Riegler et Nus et Culottés-Objectif Norvège de Nans Thomassey).

PARRAIN DU FESTIVAL :

- Nans THOMASSEY de "Nus et culottés"

JURY :

- Jean-Pierre BAILLY, producteur (MC4 Production) ;
- Franck CHARTON, grand reporter (Grand Reportage) ;
- Marlène KOUBI, photographe et réalisatrice de documentaires ;
- Heidi SEVESTRE, glaciologue, chercheuse et présentatrice de Terres Extrêmes ;
- Hervé CORTOT, membre de l'association.

PALMARÈS :

- Prix "BELLE PLANÈTE", coup de cœur du jury : **"Ours, simplement sauvage"** de Vincent MUNIER ;
- Grand Prix du « PUBLIC » : **"Les voies de la liberté"** de Mélusine MALLENDER ;
- Prix "USHUAÏA TV" : **"Pa gagne pran man"** de Sébastien NESTOLAT.

LES PROJECTIONS :

Projections sous chapiteau à Saint-Jean-Saint-Nicolas : les 5 séances, étalées sur 3 jours, ont attiré au total 2 197 entrées payantes (+537 par rapport à 2018).

- 7 projections pour les scolaires, réparties entre le cinéma de Saint-Bonnet et le chapiteau à Pont-du-Fossé.
- Hors les murs cet été : "Ours simplement sauvage" de Vincent Munier, 2 projections à Saint-Léger-les-Mélèzes (juillet en extérieur, août dans la salle des loisirs) et 1 projection au cinéma de Saint-Bonnet fin août.

L'ASSOCIATION ÉCHO DES VOYAGEURS ET LES ENFANTS :

- Scolaires : 630 élèves des écoles du Champsaur-Valgaudemar (405 écoliers et 225 collégiens) et 45 accompagnants ont pu visionner 6 courts métrages spécialement sélectionnés pour eux, et poser leurs questions aux réalisateurs. Les échanges ont été riches et fournis. L'intérêt pédagogique fut évident. Un gros travail de préparation aux projections a été fourni par la commission scolaire.
- Le Lycée Poutrain : un petit groupe d'élèves motivés, équipés d'un drone, a participé à l'installation et à l'accueil du public. Ils ont tourné quelques images qui ont été projetées en début de soirée. Ils étaient cinq (Azam Joël, Marseille Dorian, Mondet Enzo, Gleize Robin, Mesrobian Hugo), sérieux et enthousiastes.

ANIMATIONS ET CONFÉRENCES :

- Atelier voyageur avec Nans Thomassey, atelier réservé aux adhérents ;
- Conférence - spectacle de Nans Thomassey et Hélène Fondacci ;
- Voyage littéraire, organisé par la médiathèque de Saint-Jean-Saint-Nicolas, lecture de récits de voyage. Lecture itinérante dans le village ;
- Activité gravure avec Bérengère Collas (2 jours) ;
- Au cœur du village de voyageurs, chaque soir une animation musicale, très appréciée ;
- Entre les séances et pendant que les spectateurs se restaurent : Concert de clôture du festival avec le groupe SUISSA.

L'ESPACE DES RENCONTRES ET DES EXPOSITIONS :

L'espace expo est installé dans la Maison de la Vallée et dans le hall du Parc de Écrins (prêté pour l'occasion), et pendant toute la semaine associé à la buvette. Ces expos ont fait l'objet d'un vernissage en ouverture du festival, qui a réuni : des élus, des adhérents, des réalisateurs, exposants et sympathisants.

6 expositions photos :

- Hommage au Tibet de Franck CHARTRON ;
- La Marche de Loups de Bertrand BODIN ;
- Les Nomades de l'Oural de Nicolas FRAGIACOMO ;
- Ouganda, les yeux dans les yeux de Caroline RIEGEL ;
- Emotion Landscapes de Sacha BERTRAND ;
- Les Portes du Monde de Marion BESSEAU.

De plus à la fin de chaque projection les réalisateurs pouvaient retrouver le public dans ce lieu, échanger avec le public et dédicacer leurs livres et DVD. Un espace était réservé à l'association "Tous Migrants" suite à la projection de leur court métrage "De l'autre côté".

LE COIN GOURMAND :

La buvette a très bien fonctionné et était un lieu d'échange avant et après les projections. Deux points buvette cette année. Elle a permis d'attirer du public vers la salle d'exposition.

La restauration avant et après les séances :

- "On vous invite chez vous" pour la cuisine sénégalaise (NYAMAR) ;
- RAJOU pour la cuisine népalaise ;
- L'association des Amis du Musée pour la vente de tourtons sucrés ;
- FLEURINE et ses plats exotiques.

La restauration des festivaliers :

300 repas ont été servis, on remercie le centre de vacances Le BRUDOU qui nous a ouvert les portes de sa cuisine, Joël le cuisinier pour sa disponibilité et les bénévoles pour leurs coups de main efficaces.

5^e ÉDITION (2020) : LA MISE EN PLACE DU FESTIVAL 2020

Trois petits clips ont été tournés et mis en ligne pour promouvoir et informer sur un mode humoristique de l'évolution de notre travail de "Chanceux" du Champsaur. Le dernier clip dévoile la réalisation des Trophées par des artistes-artisans d'art de la vallée : Corina, Gilles et Claude. Merci à Denis Bois qui a encore une fois montré son talent de réalisateur. Pour la programmation 200 films en sélection. Une quarantaine a été présélectionnée pour une sélection finale de 13 films et quelques court métrages.

MARRAINE DU FESTIVAL :

- Stéphanie BODET

JURY :

- Jean-Pierre BAILLY, producteur (MC4 Production) ;
- Christophe RAYLAT, réalisateur ;
- Muriel BARRAT, réalisatrice ;
- Sylvain TESSON a été longtemps pressenti puis Marion FERNANDEZ une jeune réalisatrice issue de l'école IFFCAM de Menigoute.

EN RAISON DE LA SITUATION SANITAIRE LE FESTIVAL N'A PU AVOIR LIEU :

Une manifestation en ligne a été organisée le 3 juin 2020 au cours d'une soirée unique organisée et animée par Nicolas Salet, notre présentateur et ami. Une petite dizaine d'habitues, anciens lauréats, futurs sélectionnés ont participé à cette soirée émouvante. Des extraits de Trois films faisant partie de la sélection 2020 ont donné lieu à des échanges avec leurs réalisateurs en direct et en ligne. Stéphanie Bodet, notre Marraine ainsi que Muriel Barrat et Christophe Raylat de notre Jury étaient présents. Nous avons pu estimer la participation en ligne à environ 2 à 300 personnes. Notre volonté était de faire exister Retours du Monde malgré les contingences de cette malheureuse année. Au cours de cette soirée de nombreux amis et habitués du Festival, anciens lauréats, membres du Jury nous ont fait le plaisir de participer. En partenariat avec l'OT d'Orcières nous avons aussi effectué une projection fin juin du film "Aventures Cyclo Balkaniques" de JH GOORIS primé à notre festival en 2018. Cette projection a rassemblé une soixantaine de personnes et a été l'occasion de présenter notre association et notre festival.

Retrouvez nous sur www.retoursdumonde.com et rendez vous pour la 6^e ÉDITION.

Infos pratiques

> Les élus référents des différents hameaux de Saint-Jean-Saint-Nicolas

LES HAMEAUX	NOM DU RÉFÉRENT
PONT-DU-FOSSÉ	Isabelle DECOLOMBEL
LA CHARRIÈRE / LES EYMES / LE DIAMANT / LES ARIEYS / LES JALLETS / LES ESTACHYS / LA GARENNE	Jérémy VINCENT
LES FOULONS / RUISSEAU-LACOUR / LES RANGUIS / SAINT-NICOLAS / LA COCHE / LES RICHARDS	Claude GUET
CLOT DAVIN / LES RICOUS / LE DAUPHIN / LE VILLARET	Déborah BELIN
MONTORCIER / LE MOULIN	Claude ALLAIRE
SAINT-JEAN / LES BONNETS / L'HORTE / LE SERRE / LES RORANCHES	Caroline DANGEL
LE FRESNE / LE VALADRET / LES PIGEONNIERS / PLEIN SOLEIL	Daniel AUBERT
CHABOTTONES	Éloïse RIBAIL-MOSCA

Vous pouvez avoir besoin de joindre un élu pour une question, un souci, une suggestion concernant votre hameau. Ce tableau vous renseigne sur le nom de votre élu référent qui sera à votre écoute.

Laissez vos coordonnées à l'accueil de la mairie ou au 04 92 55 92 80 ou sur mairie@st-jean-st-nicolas.fr
 Votre élu référent vous recontactera dans les plus brefs délais pour échanger avec vous.

INFOS MAIRIE :

> **Adresse :** Pont-du-Fossé - 05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas

> **Téléphone :** 04 92 55 92 80

> **E-mail :** mairie@st-jean-st-nicolas.fr

> **Site internet :** st-jean-st-nicolas.fr

> **Horaires d'ouverture :**

Lundi : 8h > 12h & 14h > 17h
 Mardi : 8h > 12h
 Mercredi : 8h > 12h & 14h > 17h
 Jeudi : 8h > 12h
 Vendredi : 8h > 12h & 14h > 17h

Gilbert APPLANAT, Josiane ARNOUX, Daniel AUBERT, Stéphane BERNARD, Caroline DANGEL, Isabelle DECOLOMBEL, Caroline DURANTON, Florence ENGLEBERT, Louissette LAVALL, Monique JANIK-MARENC, Jean-Pierre MARTIN, Bettina MÉCHIN, Rodolphe PAPET, Michel PRÉTI, Éloïse RIBAIL-MOSCA ont participé à la rédaction de ce bulletin municipal n° 16 qui retrace les années 2019 et 2020.

Éditeur : Mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas

Rédacteur : Josiane Arnoux

Directeur de publication : Rodolphe Papet

Comité de direction : Mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas

Conception & Impression : France Impression à Gap

PUBLICATION ANNUELLE TIRÉE À 800 EXEMPLAIRES.